

DE QUELQUES VERITES ET CONTRE-VERITES SUR LE «FAMEUX» PROJET MEDICAL COMMUN qui oppose les centres hospitaliers de Remiremont et d'Epinal :

Ce projet a été rédigé par un cadre administratif, le point de départ imposé était de ne conserver qu'un seul site

d'accouchement (à Epinal selon les experts désignés par l'ARS) il succède à une pseudo-concertation car le **but final était désigné à l'avance**, avec groupes de travail restreints.

Les rares Médecins qui ont participé n'y ont pas retrouvé leurs propositions et l'ont dénoncé (cf. lettre des Pédiatres), pire, quatre gynécologues obstétriciens n'ont jamais été consulté et ont découvert l'existence de ce projet par voie de presse qui relayait la protestation du Président du conseil de surveillance par intérim lors de la cérémonie des vœux du centre hospitalier de Remiremont! ils ont également fait un courrier daté du 30 janvier pour dénoncer ce projet qui n'était plus modifiable après le 31 janvier!

Ce que prévoit ce projet :

Il supprime les accouchements à Remiremont, il supprime les lits d'hospitalisation de la maternité qui deviendrait un simple service de consultation externe sans urgence ni garde la nuit un tel service est dénommé administrativement par le terme pudique de « service périnatal de proximité », terme flatteur qui cache en fait une vraie fermeture non avouable !

Le projet prévoit également la suppression pure et simple de la néonatologie 2A de Remiremont et de toute la pédiatrie qui serait également réduite à un simple service de consultation de jour sans lit, ni garde médicale ni moyen pour faire face aux urgences pédiatriques vitales.

Enfin la permanence d'anesthésie la nuit est également mise en cause, avec suppression de la chirurgie d'urgence de nuit et l'impossibilité d'assurer les soins continus aux opérés du jour, c'est aussi un enterrement de la chirurgie.

La communauté médicale d'établissement de Remiremont ne pouvait que rejeter un tel projet, ce qu'elle a fait par un vote à l'unanimité le 2 mars :

Les Médecins y ont bien vu un démantèlement en règle de tout l'hôpital de Remiremont avec les problèmes d'inégalité dans l'accès aux soins et la mise en danger de la vie des patients de ce territoire avec ses particularités montagneuses, climatiques et touristiques. La fermeture de la maternité constituerait la chute de la première pierre qui ferait écrouler le reste de l'édifice. Nous avons lu que les Médecins avaient changé d'avis, c'est une « erreur », le projet ne leur avait pas été communiqué et ils n'avaient jamais eu à se prononcer auparavant.

Il est à noter également que même le comité technique d'établissement d'Epinal a également rejeté ce projet.

.../...

En CONCLUSION

Ce projet « administratif » n'a donc **rien de médical** puisque rejeté à l'unanimité par les Médecins de Remiremont, et il n'a **rien de commun** et constitue une OPA inamicale. Il faut donc complètement réécrire ce projet et partir sur la base d'une page blanche sans imposer le résultat à l'avance, « un seul site d'accouchement qui serait à priori Epinal » sinon les mêmes causes produisent les mêmes effets et faire plus de ce qui ne marche pas, ne marche pas mieux sauf si l'on souhaite échouer.

Et si finalement on laissait cette maternité de Remiremont continuer à bien fonctionner, avec ses bons résultats et travailler dans la sérénité, un projet est-il vraiment nécessaire ? La santé des femmes et des enfants est-elle si catastrophique qu'il faille se lancer dans un projet hasardeux en urgence ?

Une promesse honnête de maintenir la permanence des soins et les plateaux techniques d'accouchement et de néonatologie à Remiremont et au delà de l'ouverture du nouvel hôpital d'Epinal, rendrait possible une coopération sincère et fructueuse entre les équipes, qui pourrait en étonner plus d'un!

Ce communiqué est réalisé par le Conseil d'Administration d'ADEMAT association de défense, apolitique, de la Maternité de Remiremont, qui certifie l'exactitude et la sincérité de son contenu, avec les pièces justificatives et courriers si nécessaires.

Fait à Remiremont le 11 mars 2017

Le Conseil d'Administration